

*Les subsides*

**M. Pepin:** Monsieur le Président, les déclarations que j'ai faites cet après-midi n'avaient rien de philosophique.

**M. Fennell:** C'est exact.

**M. Pepin:** Je réagis mal lorsqu'on me dit que je fais des déclarations de nature philosophique. Les réflexions que j'ai faites cet après-midi étaient très pratiques et terre-à-terre; j'ai parlé des décisions quotidiennes, des peines et des tortures de tous les jours. Par conséquent, ces réflexions n'ont rien de philosophique.

**M. Huntington:** Elles étaient professorales.

**M. Pepin:** La façon d'aborder la question était peut-être philosophique, mais le sujet était très concret.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Très réel.

**M. Pepin:** Très réel, assurément. Je suis payé pour le savoir.

A propos du sujet abordé par le député de Dartmouth-Halifax (M. Forrestall), je suis parfaitement d'accord avec lui que le problème qu'il soulève depuis quelques mois dans les comités et à la Chambre est très important. Je le respecte et je l'admire d'avoir fait preuve d'un tel enthousiasme. Il ne fait aucun doute, dans son esprit et dans l'esprit de bien des habitants de la région de Halifax, que la reprise de la société Cast par le CN, au sujet de laquelle le gouvernement n'a pas encore pris de décision, aura un effet négatif.

Je crois qu'il reconnaîtra avec moi que j'ai essayé de régler le problème avec lui de façon satisfaisante. J'ai parlé avec lui. Il a eu l'amabilité de me questionner sur l'importance de l'intégration verticale. Je lui ai exposé la situation dans la région de Montréal où le CP a conclu une alliance avec les sociétés Manchester et Dart, qui ont des installations à Montréal, en Europe et en Angleterre, et avec toutes sortes d'installations de frêt maritime.

Dans la région de Montréal, on est parti du principe que le CN doit réagir. Le CN ne peut pas ignorer la situation; il ne doit pas laisser passer l'occasion de fusionner avec la société Cast tout simplement parce que la population de Halifax l'accuse de prendre une initiative qui, selon elle, aura des répercussions néfastes.

J'ai ensuite essayé de fournir de plus amples renseignements au député. Tout cela vient s'ajouter à ce que la CCT a dit en 1975. J'ai essayé de donner également des renseignements sur les tarifs du CN au député. J'ai essayé de lui rappeler que le CN est propriétaire dans la région de Halifax. J'ai essayé de raisonner avec lui à propos de la récupération des frais. J'ai essayé de lui expliquer combien le gouvernement du Canada a investi dans le port de Halifax. Cette question est très importante. Je pense que c'est un excellent exemple de ce que je voulais dire il y a quelques instants quand j'ai parlé de la nécessité d'être sélectif dans nos débats sur les sociétés de la Couronne. Le débat actuel est très important.

• (1520)

Il y a tous les jours des députés qui me demandent pourquoi le CN a congédié des employés à tel ou tel endroit ou pourquoi le CN n'a pas acheté un produit canadien dans un cas en particulier. Ils me demandent des explications, et ainsi de suite. Il me semble que nous devrions nous en tenir à des questions aussi importantes que celle-ci quand nous avons un débat.

**M. Scott Fennell (Ontario):** Monsieur le Président, le ministre a été très futé. Il a utilisé environ 40 p. 100 de notre temps de parole pour démolir nos objections. Il proteste vraiment beaucoup trop.

Le ministre a été très sélectif quand il a parlé des sociétés de la Couronne qui relèvent de lui. Il a parlé du CN et d'Air Canada. Il n'a pas mentionné les pertes de VIA Rail. Il n'a pas parlé des pertes de l'aéroport de Mirabel. Il n'a pas parlé du coût des terrains réservés à l'aéroport de Pickering. Il a été très sélectif.

Le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) a donné une bien meilleure description que lui des sociétés de la Couronne. Celles-ci ont été créées à l'origine pour s'occuper d'entreprises que le secteur privé ne pouvait pas ou ne voulait pas prendre en main et auxquelles il ne pouvait participer que grâce à des subventions de l'État. Nous ne nous en sommes pas tenus là. Le député a aussi mentionné le grand C. D. Howe. M. Howe a établi plusieurs sociétés pendant la guerre. C'était essentiel pour survivre à la Seconde Guerre mondiale.

Domage que le ministre ait quitté la Chambre, car je veux parler de son ministère. Quand nous l'interrogeons à la Chambre, il répond toujours que nous aurions dû le prévenir. Cela prouve que son ministère est si énorme qu'il ne peut le contrôler. Je tiens à souligner que le ministre ne sait pas ce qui se passe dans son ministère. Il a nommé M. McLeish, ex-sous-ministre responsable des transports, à un poste de conseiller, et l'a chargé de mettre en œuvre les recommandations du rapport Dubin. L'auteur de ce rapport a eu peine à croire que celui qu'il avait eu pour critique impitoyable et farouche opposant venait d'être chargé de donner suite au rapport, puisqu'il n'approuvait pas ses recommandations. C'est la preuve que le ministre ne domine pas la situation.

Il a parlé de la concurrence entre les sociétés de la Couronne et le secteur privé. Je peux fournir l'exemple parfait de cette concurrence. Petro-Canada est subventionnée pour chaque litre d'essence qu'elle vend d'un bout à l'autre du Canada. Cet argent sert à acheter des sociétés étrangères qui font concurrence aux compagnies canadiennes, lesquelles sont obligées d'émettre des actions et d'emprunter, afin d'obtenir au prix fort l'argent voulu pour neutraliser cette concurrence. Malgré l'aide qu'elle reçoit, Petro-Canada ne pourra quand même pas survivre, car elle s'occupe de commercialisation plutôt que de prospection. Je serai bref cet après-midi, car j'ai un avion à prendre.

**M. Cullen:** Le ministre est parti.